

B2V Essai - BR – BC – BR Photovoltaïque

Durée : 4 jours

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel qui assure des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire, et des opérations de Connexion et de Déconnexion en présence de tension (indice BR)

L'Exécutant d'Opération Electrique est une personne qui travaille, selon les cas, sous l'autorité et la conduite d'un Chargé de Travaux, d'un Chargé d'Intervention Générale, d'un Chargé d'Essais, etc..., afin de réaliser des Opérations d'ordre Electrique Hors Tension... (indice B1)

Chargé de Travaux : personnel responsable de l'organisation et de la Surveillance du chantier, quel que soit le nombre d'Exécutants placés sous ses ordres (indice B2)

Les Essais sont des Opérations ayant pour but de vérifier qu'un Ouvrage ou une Installation fonctionnent conformément à leurs spécifications. (attribut Essais)

Personne chargée d'effectuer ou de faire effectuer les opérations de la Consignation Electrique sur demande du Chef d'Etablissement, du Chargé d'Exploitation Electrique ou de la personne autorisant l'accès (indice BC)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Connaissances en électricité et être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :

- Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

1^{ère} journée et 2^{ème} jours - Tronc commun Tronc Commun N° 2

- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Noms et les limites des différents Domaines de Tension.
- Zones d'Environnement et leurs limites.
- Principe d'une Habilitation.
- Définition des symboles d'Habilitation.
- Les rôles de chacun.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- *Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.*

3^{ème} jour: Module Interventions BT générales (BR)

- Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Elémentaires et les limites respectives de leur **domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum)**
- Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.
- Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.
- Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
- Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.
- Opérations de *CONSIGNATION*.
- Opération de *dépannage*.
- Opération de *Mesurage et Essai*.
- Opérations de *Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension*.
- *Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.*

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

4 jours / 28 heures
Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique Basse tension
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

3^{ème} jour (suite) : Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension

(B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)

Et Spécificités BP et BR Photovoltaïque

- Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Rôle du Chargé de Consignation et du *Chargé d'Exploitation Electrique*.
- Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.
- Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.
- *Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.*
- Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).
- Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.
- *Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une Consignation.*
- Opérations de Consignation sur différents types de matériels.
- *Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.*
- Opérations sur une installation PV lors de : Zones d'Environnement et leurs limites.
 - Montage ou démontage d'un connecteur.
 - Manipulation d'un module PV.
 - Connexion/déconnexion.
 - Séparation/condamnation.
 - Essais, vérifications, mesures.
 - Interventions BT chaîne PV, entretien et dépannage.
- Limite des habilitations BR photovoltaïque
- Acquisition des compétences techniques nécessaires aux travaux sur les parties en courant continu.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- Test de connaissance théorique (QCM)
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- Une proposition de titre d'habilitation sera envoyée à l'employeur avec les indices d'habilitation validés par chaque stagiaire

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation